

PRUNAY										PRUNAY																													
										ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,																													
										03.26.08.76.25																													
Bon No: 008809311					1ere Gachée: 07:54 (1)					Date: 20/07/2026					ROG160726101216					Zone: TRANSPORT TOI																			
					Quantité: 7.50 m3					référence commande(2): 03 26 57 61 67										Véhicule:																			
client: 412025					SPARNACIENNE CONSTRUCTIC					AVENUE PIERRE ET MARIE CU 51350 Oiry					M99					SOUFFLET																			
chantier: 202523															Remavert					rue Jean Emile Froissard 06.82.84.33.82 51100 Reims					P99					SOUFFLET									
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle					DECHARGEMENT debut fin					DEPART chantier					RETOUR centrale					ATTENTE					température:														
08:04																				00:00					vitesse du vent:														
																									validité:														
																									XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures														
code Béton					désignation(6)(8)					certification					classe d'exposition(3)					Classe Chlorure					consistance(7)					Dmax									
NJB254A280					BPS										XF1					CL 0,40					S4					Dm20									
ciment(type et classe)										Additions(type)										dosage(C+Ka)(5)										Résistance caractéristique(4)									
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R																				0										C25/30									
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 280																																							
Propriétés particulières spécifiées																																							
SERVICES												ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)												LIVRAISON RECEPTIONNEE															
M3 POMPE 36 ISP CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION												PRE 5480/4700 5480/4700												NOM:															
																								signature du client:															
ajout d'ingrédients sur chantier(9):												signature:																											
type et quantité:																																							
demandeur:																																							

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1